L'AFD est indépendante de toutes influences, autorités ou pouvoirs

Depuis 1938, l’Association Française des Diabétiques, reconnue d’utilité publique en 1976, se bat en toute indépendance au service des personnes atteintes du diabète. L’AFD, association de patients, dirigée par des patients, au service des patients, est indépendante de toutes influences, autorités ou pouvoirs qu’ils soient publiques, privés, institutionnels ou médicaux. La garantie de notre indépendance est assurée par la pluralité de nos financements et la totale transparence de leurs origines et de leur utilisation